

À DOMICILE

Repérage de l'isolement par les escros

Le prénom ou la situation sont des renseignements pour les délinquants.

- > Indiquez seulement votre nom de famille, sans signe distinctif de condition ou d'isolement sur votre boîte aux lettres.



~~Mme MARTIN~~



Démarchages à domicile par de faux professionnels.

Vérification du compteur d'électricité, de la chaudière, vente de masques ou de gel... les démarcheurs sont habiles, soyez méfiants.

- > Ne laissez pas entrer d'inconnus chez vous, même en uniforme.
- > Assurez-vous qu'ils soient titulaires d'une carte professionnelle et le cas échéant vérifiez auprès de leur service.
- > Différez la visite et demandez à une personne de confiance d'être présente.

QUE FAIRE ?

En cas d'abus de confiance ou de doute :

- Rapprochez-vous d'une personne de confiance.
- CONTACTEZ LE 17.
- Ne restez pas seul avec votre questionnement.

DANS LA RUE

Distraction par des inconnus à la sortie d'un commerce ou d'un distributeur

La personne a repéré votre code lors d'un achat ou d'un retrait. On vous bouscule à la sortie d'un commerce pour dérober votre carte bancaire...

- > Ne laissez pas votre code avec votre carte bancaire.



- > N'acceptez pas d'aide d'un inconnu au distributeur.



- > Faites-vous accompagner si besoin lors d'un retrait au distributeur bancaire.



QUE FAIRE ?

En cas de vol :

- Faites opposition à votre carte bancaire auprès de votre banque.
- CONTACTEZ LE 17.
- Parlez de ce vol, ne restez pas seul avec ce traumatisme.

@ SUR INTERNET

E-mail suspect, expéditeur inconnu

Une personne qui se fait passer pour un proche vous demande de l'argent car elle est en difficulté.



- > Ne répondez pas aux sollicitations, n'ouvrez pas de pièce jointe et n'envoyez pas d'argent.



- > Vérifiez le nom de l'expéditeur, l'adresse mail, le site officiel.

Rappel : aucune administration ou banque ne vous demandera vos coordonnées bancaires ou des informations personnelles.

- > Demandez conseil auprès d'une personne de confiance et vérifiez l'information.

Achats douteux sur internet

Attention aux taux sites internet commerciaux relatifs aux ventes de masques, de gels...

- > Lors de transactions commerciales sur internet, vérifiez que le site est sécurisé par "https" ou par un cadenas.



QUE FAIRE ?

En cas d'escroquerie par internet :

- Signalez l'abus à votre banque, faites annuler toute transaction.
- CONTACTEZ LE 17, déposez plainte même si le malfaiteur est inconnu.
- Rapprochez-vous d'une personne de votre entourage.